

La réalisation de ses projets dépend fortement des moyens que l'on se donne. Pour une commune, il s'agit bien du volet financier dont il est très souvent question.

En début de mandat, et ensuite chaque année, le conseil devrait débattre des orientations budgétaires, obligatoire pour façonner un budget sincère et ainsi mettre en œuvre les différents points de sa profession de foi. En cours de chemin, il peut aussi intégrer de nouvelles idées, ou être confronté à des dangers ou urgences qu'il convient de résoudre. En six années, nous n'avons jamais eu de véritable débat sur les projets ni sur leurs priorisations. Ils ont tous été inscrits au budget en même temps, et tous démarrés sur une courte période ; pour les conséquences de ce type de gestion dangereuse, voir le document de Jean HANTZ du 18 mars 2014.

Le moyen que nous avons utilisé pour manifester notre désaccord sur ce dysfonctionnement est de voter contre le budget. Mais cela signifie aussi voter contre toutes les rubriques dont les salaires, les subventions aux associations, les dotations aux écoles, etc. ... ce qui n'est pas démonstratif de nos idées. Nous aurions pu aussi voter contre le compte administratif. Cet élément est voté en fin de période pour valider la gestion communale des dépenses et des recettes. Là encore, voter contre n'est pas approprié à notre volonté, et le faire systématiquement n'apporte pas d'eau au moulin de la commune.

En fait, nous aurions souhaité avoir un conseil municipal qui serait capable d'anticiper et de prévoir ses dépenses sur plusieurs années, plutôt que d'avoir une réflexion au-jour-le-jour, travaux après travaux.

En additif à cette réflexion budgétaire, j'ajoute que l'étude des coûts d'entretien aurait dû être automatiquement intégrée dès la conception des projets. Trop de structures sont laissées à l'abandon ; elles nécessitent alors une remise à neuf bien avant leur fin de vie théorique, ce qui engendre un coût bien entendu plus important qu'un entretien suivi (ex: stade, tennis, chemins forestiers, MJC, chalet de Roselbrand, etc. ...).

Un exemple d'actualité est la salle de convivialité, au saut du broc (ancienne maison familiale) :

Cette salle sera terminée dans quelques semaines, mais le budget 2014 ne prévoit pas la démolition de l'ancienne maison familiale du saut du broc à cause d'un coût trop important (amiante), ni la mise en valeur et l'entretien du terrain, ni la clôture, ni le portail ou le chemin d'accès.

Ces sujets en appellent un dernier : en 1 mois, le conseil se sera réuni quatre fois pour prendre 3 des plus importantes décisions de ce dernier mandat : les résidences pour personnes âgées autonomes, le plan local d'urbanisme et le budget 2014 incluant le projet de bibliothèque-garderie.

Les résidences pour personnes âgées autonomes sont devenues des résidences pour personnes seules gérées par l'OPAC.

Le PLU remplace le POS (plan d'occupation des sols). L'élément le plus décourageant de ce nouveau règlement sera ... qu'il n'existe pas de règlement ! J'exagère, mais à peine : vous pourrez installer un garage de moins de 20m<sup>2</sup> où vous le souhaitez ou presque sur votre parcelle ; votre voisin sera ravi. Pour les permis de construire : il n'y a plus de coefficient d'occupation des sols, ni de minima de surface de parcelle pour bâtir. Le magnifique entassement de maisons sur de petites parcelles continuera au profit de promoteurs immobiliers peu scrupuleux. Dois-je aussi parler des problèmes de voisinage qui vont apparaître petit à petit, du fait de la proximité des habitations ? Cette réflexion n'engage que moi.

La nouvelle équipe prendra le relais au 30 mars prochain pour travailler jusqu'en 2020. Le budget 2014, voté jeudi dernier, ne pourra pas refléter la volonté d'un conseil municipal en grande partie renouvelé et générera, tout comme les autres décisions prises à la hâte, des perturbations, voire des coûts pour l'avenir. Pèxéennes et pèxéens de tout horizon électoral, vous n'êtes pas les seuls à chercher les mots pour qualifier ces pratiques : précipitation, contraire au bon sens, forcing ou tout simplement incompréhensible.

A dimanche.

Damien SIBILLE, conseiller sortant, liste CONSTRUIRE